

Initiative « Universités européennes »

De quoi s'agit-il ?

Les « universités européennes » sont des alliances universitaires transnationales au profit des étudiants, des enseignants et de la société. L'initiative reflète une vision à long terme et s'appuie sur les éléments clés suivants :

- L'élaboration d'une stratégie **commune à long terme pour l'éducation, la recherche et l'innovation, qui soit adaptée aux besoins de la société** (par exemple, pénurie de travailleurs qualifiés, inclusion et égalité des chances, durabilité, numérisation, etc.)
- Approche par défi : des équipes européennes composées d'étudiant-e-s, de professeur-e-s et d'enseignant-e-s, de chercheur-euse-s et de représentant-e-s du secteur privé **travaillent ensemble dans une approche multidisciplinaire pour relever les défis sociaux et mondiaux.**
- L'élaboration de **programmes d'études centrés sur l'étudiant dans un campus interuniversitaire.**

Objectifs de l'initiative

- Renforcer la **compétitivité internationale** du système européen d'enseignement supérieur
- Promouvoir l'excellence scientifique grâce à un solide triangle de la connaissance (éducation-recherche-innovation) afin d'**accroître et d'améliorer la qualité, les performances et l'attrait** des universités européennes
- Promouvoir un espace européen de l'enseignement supérieur fort

Institutions participantes et approche

Le concept d'"universités européennes" a été développé sous la direction de la Commission européenne en étroite collaboration avec les États membres, les établissements d'enseignement supérieur et les organisations d'étudiants. **Cette initiative est un élément essentiel de l'espace européen de l'enseignement supérieur et une extension majeure du programme d'éducation Erasmus+.**

Les alliances individuelles sont composées d'en moyenne sept universités. **Si certaines alliances adoptent une approche holistique et multidisciplinaire, d'autres se concentrent sur des sujets tels que le développement durable, la santé, la numérisation et l'intelligence artificielle, les arts, l'ingénierie ou l'aérospatial.**

Budget

Les 41 « universités européennes » sélectionnées sont constituées de 280 établissements des pays Erasmus+ et disposent d'un budget total pouvant atteindre 287 millions d'euros. Pendant trois ans, une alliance recevra jusqu'à 5 millions d'euros d'Erasmus+ et jusqu'à 2 millions d'euros d'Horizon 2020. **Le financement des deux programmes constitue une étape importante vers le renforcement de l'interaction entre l'espace européen de l'éducation et de la recherche.** Certains pays, comme l'Allemagne, soutiennent certaines alliances avec des fonds nationaux supplémentaires.

Participation des hautes écoles suisses

Pendant la phase pilote, aucune haute école suisse n'a pu participer à la constitution des « universités européennes ». **Les conditions de participation pour les pays tiers Erasmus+ tels que la Suisse sont très restrictives, c'est-à-dire que les institutions des pays tiers ne peuvent pas s'intégrer au projet même avec leurs propres fonds.**

Les "universités européennes" montrent déjà leurs premiers résultats

Dans une enquête menée auprès des 17 "universités européennes" existantes, plus de 60% des répondants ont déclaré que la participation à l'initiative les avait déjà aidés à surmonter les difficultés actuelles liées à la crise du COVID-19. La création de campus interuniversitaires, de cours d'apprentissage mixte et d'unités d'enseignement communes, qui sont intégrées dans les programmes de toutes les universités membres, en sont des exemples.